



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Premier ministre

Question écrite n° 21180

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les préconisations du Conseil économique, social et environnemental dans son rapport annuel sur l'état de la France en 2012. Le CESE propose de rendre la formation plus efficace. Il préconise de conforter la formation professionnelle afin d'être en mesure de permettre une plus grande fluidité du marché du travail, la mise en place de filières de formation longue par le biais de l'apprentissage et la mise en œuvre d'une véritable politique de mobilité et de reconversion. Elle demande si le Gouvernement entend répondre à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21180

Rubrique : État

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2979

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)